JOURNEES PORTES OUVERTES

DU COMITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EAU

Rabat-Skhirate – Lundi 13 février 2017

PANEL DE DISCUSSION

EAU ET ASSINISSEMENT EN AFRIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES

Contexte

L'Association Africaine de l'Eau (AAE) est une plate-forme continentale de gestion des connaissances du secteur de l'eau, l'hygiène et de l'assainissement qui rassemble les entreprises de production et de distribution d'eau potable, les entreprises de gestion des services d'assainissement, ainsi que les organismes de réglementation du secteur de l'eau et les politiques sectorielles de l'assainissement dans les pays africains en vue d'un partage des connaissances et des meilleures pratiques.

Pour son fonctionnement et pour la réalisation de ses objectifs, l'AAE s'est dotée d'organes qui sont des structures fonctionnelles permanentes, dont la composition, les attributions et le fonctionnement sont établis par les Statuts et le Règlement Intérieur de l'organisation. Le Conseil Scientifique et Technique (CST) est l'un de ces organes dont le but est d'étudier les problèmes d'ordre Managérial, Juridique, Financier et Technique liés au Secteur de l'eau et de l'Assainissement et auxquels les acteurs peuvent être confrontés. Pour se faire, le CST organise des études, des sessions techniques, entreprend des programmes de renforcement de capacités et des séminaires en vue de proposer des solutions adaptées aux divers défis du secteur. Dans son fonctionnement, le CST de l'AAE est organisé en trois Comités Spécialisés (CS) qui peuvent comporter en leur sein un ou plusieurs groupes de travail (Task Force). Ces comités sont :

- le Comité Spécialisé N°1 : Administration et Management,
- le Comité Spécialisé N°2 : Gestion Technique,
- le Comité Spécialisé N°3 : Assainissement et environnement
- le Comité Stratégique.

Chaque année, l'AAE organise deux à trois sessions de CST en partenariat avec l'une des sociétés membres. Pour l'année 2017, la première session du CST de l'AAE se tient du 13 au 15 février 2017 à Rabat au Maroc.

Les présents termes de référence permettent de donner les grandes orientations pour l'organisation du panel de discussions prévu lors de la journée portes ouvertes du Conseil Scientifique et Technique qui se tiendra le 13 février 2017

Les enjeux auxquels sont confrontées les sociétés d'eau et d'assainissement aujourd'hui en Afrique sont nombreux mais peuvent être résumés comme suit :

- Impact du changement climatique
- Réformes institutionnelles : la décentralisation, la déconcentration régulation
- Renforcement des compétences face au défi de l'évolution des métiers
- Intégration des évolutions technologiques pour l'amélioration de toutes les activités du secteur eau et assainissement.
- Optimisation des coûts de production et d'exploitation
- Réduction de l'eau Non Facturée
- Gestion professionnelle et performante de l'Assainissement autonome
- Gestion des eaux usées et leur réutilisation.
- Equilibre financier du secteur eau et assainissement pour la pérennité du secteur
- Mécanismes financiers innovants
- Etc.

Objectifs

Le thème du 19ième congrès de l'AAE est : « Accélérer l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous en Afrique, face au changement climatique », et tous les travaux des comités spécialisés sont orientés afin d'apporter des éléments de réflexion sur ledit thème.

Dans le cadre des innovations de ses activités le CST organise lors des journées portes ouvertes des panels de haut niveau sur le thème retenu pour la JPO. Lors des assises de RABAT le thème retenu pour la JPO et le panel de haut niveau est « Eau et Assainissement en Afrique : Défis et perspectives » Ces panels sont des sessions d'échange où des spécialistes de haut niveau partagent leur connaissances et expériences.

L'objectif de ces échanges est de contribuer aux réflexions sur la thématique du 19ième congrès de l'AAE.

Résultats attendus

Au terme du Panel les participants auront une meilleure perception des défis majeurs du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement en Afrique et des pistes de solutions concrètes et adaptées à l'Afrique pour y faire face qui contribueront à l'amélioration des performances des entreprises.

Organisation du Panel

Un Modérateur sera désigné pour animer le Panel de discussion et fera l'introduction de la session.

Un rapporteur sera chargé de capturer l'ensemble des éléments importants des discussions tout au long de la session.

Il y aura au préalable les Interventions de 2 orateurs principaux (représentant les sociétés d'eau Africaines présentant leur expérience en matière d'approvisionnement en eau et service d'assainissement en mettant en exergue leurs enjeux et perspectives spécifiques. Il leur sera

attribué 10 minutes chacun. (Ils transmettront leur présentation avant la session et pourront présenter des PPT lors de leur intervention).

Après ces présentations 3 à 4 invités seront appelés à rejoindre les orateurs principaux. Après une brève présentation des invités, prendront place des échanges sur les solutions par rapport aux enjeux qui auront été mis en exergue par le modérateur et les orateurs principaux, puis la parole sera donnée à l'auditoire afin de pouvoir poser quelques questions.

Lieu
Palais des congrès Mohamed VI de Skhirat – Rabat

Audience
L'auditoire sera composé de membres du Conseil Scientifique et Technique, et de spécialistes du secteur de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des représentants d'Agence de développement international et d'autres parties prenantes du secteur. Environ 150 à 200 participants sont attendues.

Durée
1heures 30

Langue de travail
Anglais et Français avec une traduction simultanée

Intervenants au Panel
Un Modérateur et 7 panélistes

- ✓ Orateurs principaux :
  1- Présentation par l'ONEE : Intervention de l'ONEE dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement au Maroc
  2- Présentation par une société d'eau d'Afrique anglophone (à définir par AAE)

- ✓ Panelistes :
  1. M. Bedreddine BELAIDE, Président du SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne –France)
  2. M. El Hassan BOUKOUTA, Gouverneur, Directeur des Régies et des Services Concédés au Ministère de l'Intérieur
  3. Bailleur de fond international (à définir conjointement par ONEE et AAE)
  4. Représentant d'une institution financière marocaine (à définir par ONEE)
  5. Représentant des membres affiliés ou IWA (de préférence anglophone à définir par AAE)